

ÉDUCATION. À propos du retour progressif à l'école

Des interrogations persistantes pour l'après-11 mai

PARENTS, enseignants et syndicats continuent de s'interroger sur les modalités de la réouverture partielle des écoles prévue à partir du 11 mai, sachant que « personne ne rentrera en même temps de la même façon » selon Jean-Michel Blanquer.

Pourquoi cette décision ?

Annoncée par Emmanuel Macron, la décision de rouvrir progressivement les écoles est présentée comme un moyen de lutter contre l'aggravation des inégalités due au confinement. « Il faut sauver les élèves qui pourraient partir à la dérive du fait du confinement », a expliqué le ministre de l'Éducation nationale.

« Ce sont les publics les plus fragiles que j'ai d'abord en tête pour assurer ce service public », a-t-il insisté, rappelant que l'Éducation nationale avait « perdu » la trace de 5 % des élèves.

Mais pour beaucoup de professeurs, il s'agit également de « mettre les enfants quelque part afin de permettre aux parents d'aller travailler ».

Sous quelle forme ?

Le ministre a expliqué se donner « deux semaines » pour travailler avec les partenaires sociaux, les organisations de parents d'élèves, les organisations lycéennes et les collectivités locales pour détailler les modalités précises de cette réouverture « progressive ». Mais il a prévenu : « Il ne s'agit pas de retrouver la situation d'avant du jour au lendemain le 11 mai, il n'a jamais été question de ça » et « personne ne rentrera en même temps de la même façon », a-t-il insisté hier.

Répondant aux questions du Sénat hier, Jean-Michel Blanquer a notamment souligné « l'objectif d'accompagner nos élèves de début mai jusqu'à la fin juin, selon des modalités encore inédites, que nous sommes en train d'inventer. Ce ne sera pas la classe comme avant ».

Côté enseignants, on se demande notamment comment faire tenir plus de groupes dans les établissements sans augmenter le nombre de salles ou de professeurs. Jean-Michel Blanquer a par exemple jugé souhaitable de mettre en place des activités périscolaires ou sportives, respectant les règles sanitaires, afin de « soulager l'école d'un certain nombre d'élèves pendant qu'il y a classe ».

Qui seront les premiers concernés ?

Les élèves « ne rentreront pas exactement au même moment selon leur niveau, leur âge, a dit le ministre mardi soir sur France 2. Ce sera d'abord « crèches, écoles, puis collèges et lycées ». Jean-Michel Blanquer a expliqué qu'il y a pour les élèves d'école primaire « une forme de priorité car ce sont ceux qui souffrent le plus du confinement, dans les appartements », notamment. Selon lui, « les collégiens et lycéens sont plus capables de faire de l'enseignement à distance » et donc de mieux vivre le confinement.

Il a aussi pointé les lycéens professionnels « qui sont les plus décrocheurs dans le contexte de confinement ».

Obligation de retourner à l'école ?

Le ministre s'est dit mardi soir « ouvert à des formules souples », rappelant que le grand objectif « est profondément social en ramenant à l'école des enfants qui s'en sont éloignés ».

Hier, il a rappelé que « l'école est obligatoire, c'est la loi qui le dit. En revanche, c'est progressif : tout le monde n'y va pas tout de suite. »

Selon Rodrigo Arenas, co-président de la FCPE, principale fédération de parents d'élèves, « de nombreux parents, de jeunes enfants surtout, s'interrogent sur les conditions sanitaires qui seront assurées pour un retour sécurisé dans les classes ». « Nous soutiendrons évidemment tout parent qui refuserait de scolariser son enfant car les conditions sanitaires ne seraient pas réunies », a-t-il prévenu.

Quelles protections ?

« Il y aura bien entendu avant le 11 mai du nettoyage nécessaire », a assuré hier le ministre de l'Education. Plus tôt, il a dit que « le fait d'avoir un masque pour les élèves et les enseignants fait partie des choses possibles, c'est sans doute souhaitable dans un certain nombre de cas, pas forcément de manière systématique et générale ».

« Garantir savon, points d'eau, la distance entre les élèves, savoir comment on gère la récré » est essentiel, a-t-il précisé, se voulant rassurant : « Nous ne partons pas de zéro, car nous accueillons chaque semaine des enfants de soignants dans les écoles depuis le début du confinement avec des gestes barrières. »



Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer n'a pas levé tous les doutes sur l'après-11 mai dans les écoles.